



# La FSU appelle les personnels de l'éducation nationale à la grève le 3 février

## Pour nos conditions de travail, l'emploi, les salaires et la formation

Conditions de travail dégradées, alourdissement des tâches, effectifs de classes trop lourds, remplacement non assurés, formation initiale et continue insatisfaisante, salaires faibles et baisse du pouvoir d'achat : la situation faite au service public d'éducation, aux personnels, aux usagers, est loin de corroborer l'image de la priorité gouvernementale affichée à l'Education.

### DES MOYENS INSUFFISANTS :

Le bilan des trois rentrées (2012 à 2014), dans le premier degré c'est toujours des seuils élevés très contraignants, une moyenne par classe au plus haut.

La vraie/fausse réforme des rythmes, est une véritable « territorialisation » de l'école sur fond de pilotage par les communes elles-mêmes soumises à l'amputation de leurs dotations.

Dans le second degré, les Dotations Horaires Globales (DHG) insuffisantes conduisent à une hausse des effectifs par division en collèges, lycées, lycées professionnels.

### DES CONDITIONS DE TRAVAIL DEGRADEES :

L'alourdissement de la charge de travail est le lot commun. De nouvelles tâches sont imposées, sans reconnaissance en temps de service et/ou financière.

La réforme de l'éducation prioritaire laisse bon nombre d'écoles et d'établissements au bord de la route, alors que la situation sociale devrait conduire à prendre en compte tous les besoins.

La réforme Chatel dans les lycées reste intacte, avec ses conséquences désastreuses dans les filières STI. En lycée, comme en collège les nombreuses petites quotités de service rendent compliquée l'organisation des enseignements. Les HSA sont de plus en plus nombreuses alors que les remplacements font défaut et que des enseignements ne sont même plus assurés.

**Pour faire le point sur la  
situation, la suite de l'action ...**

**AG à 9h30**

- **Dole** : les arquebusiers
- **Lons** : maison des syndicats
- **St-Claude** : salle Witchy

**Rassemblement**

**à 14h30**

**place de la liberté à  
Lons le saunier**